



**2<sup>DA</sup> SESSIONE URDINARIA DI U 2024**  
**RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024**

**2<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2024**  
**RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024**

**N° 2024/O2/048**

**Question orale déposée par M Hervé VALDRIGHI  
au nom du groupe « FA POPULU INSEME »**

**OBJET : IMPLANTATION D'UN LYCEE DANS LE GRAND BASTIA**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le 11 juin 2024, le conseil municipal de Lucciana a adopté à l'unanimité une délibération mettant en exergue l'importance d'implanter un lycée dans cette commune. Cette demande repose sur plusieurs constats clés.

D'une part, la région connaît une forte croissance démographique.

D'autre part, 30 % des collégiens de la Haute-Corse sont déjà répartis dans les établissements de Biguglia, Lucciana et Folelli.

Actuellement, les lycéens de cette région doivent parcourir de longues distances pour rejoindre des établissements situés en dehors de leur secteur, augmentant leur temps de trajet quotidien et réduisant les moments disponibles pour les études personnelles, les activités extra-scolaires ou le repos.

Ces trajets engendrent des coûts de transport importants, non seulement pour les familles mais également pour la Collectivité. L'implantation d'un lycée à Lucciana permettrait de réduire ces frais tout en améliorant la qualité de vie et les conditions d'apprentissage des élèves.

La pertinence de cette implantation tient aussi à la centralité de Lucciana. En effet sa position géographique stratégique, à la croisée des axes entre le sud de Bastia et la Casinca, renforce son rôle de pôle central pour la région.

De plus, la commune dispose de réserves foncières adéquates à proximité du complexe sportif qui pourrait fonctionner en synergie avec ce nouvel établissement. Ces terrains bénéficient par ailleurs d'un accès privilégié à un axe ferroviaire et

routier (proximité de la RT 11), ce qui facilitera grandement l'accès des élèves et du personnel.

Compte tenu de tous ces éléments, la nécessité d'un lycée sur ce territoire est indiscutable et la commune de Lucciana semble disposer de tous les atouts nécessaires pour accueillir ce nouvel établissement. Je prends bien évidemment le parti d'exposer la situation de Lucciana mais je sais toutefois que d'autres communes se sont également positionnées, je pense notamment à celle de Borgu et de Biguglia.

Pouvez-vous nous indiquer l'état d'avancement du projet d'implantation d'un lycée dans le Grand Bastia ?